Le CLUSIB offre un prix de 2.000 Euros

Avis aux étudiants dont le mémoire de fin de Master fut dédié à la sécurité informatique

Le Club de la Sécurité Informatique Belge (CLUSIB) décernera, en 2018, un prix d'un montant de 2.000 Euros visant à récompenser un mémoire de Master, qui constitue une contribution originale à la sécurité des systèmes d'information. Il sera remis à un étudiant qui a achevé sa formation de Master en 2016-2017.

Attirer l'attention des étudiants prochainement actifs dans la vie professionnelle

Luc Golvers, Président du CLUSIB : "*C'est une manière d'attirer l'attention des étudiants prochainement actifs dans la vie professionnelle sur cette problématique si importante pour les entreprises. Le recours généralisé à l'informatique expose les entreprises à une série de nouveaux risques d'origines diverses (paralysie de leurs systèmes d'information, détournement de fonds, rançonnage, effacement ou vol de données confidentielles, etc.). Leurs conséquences peuvent entraîner des pertes considérables, voire menacer la survie même de l'entreprise.*"

Critères et modalités pratiques

Le prix s'adresse aux étudiants, ayant achevé leur formation de Master dans une institution académique belge d'enseignement supérieur au cours de l'année académique 2016-2017. La contribution doit être originale. En outre, les critères d'appréciation reposent notamment sur la valeur scientifique, technique et/ou pratique pour la sécurité des systèmes d'information ; la rigueur méthodologique... Le dossier de candidature doit être transmis au plus tard le **2 octobre 2017**.

La sécurité informatique concerne des domaines variés. Le prix ne concerne pas seulement les facultés à vocation technique, telles que la Faculté des Sciences et la Faculté des Sciences Appliquées. Des contributions originales peuvent également émaner d'autres Facultés (Droit, Psychologie, etc.).

Réglement et info sur www.clusib.be.

A propos du Clusib

Le Club de la Sécurité Informatique Belge (CLUSIB Asbl) a été créé en 1989.

Le CLUSIB s'est fixé pour objectif général de prendre toute initiative susceptible de contribuer à la promotion de la sécurité de l'information et des réseaux.